

Discours de M. Moustapha El-Solh, Président de l'ACHM,

Assemblée Générale du 18-10-2011

Permettez-moi, Monsieur le Ministre d'État, de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'ACHM et en mon nom personnel et de vous dire combien nous sommes honorés de votre présence et quelque part aussi confortés car, en même temps, votre participation à cette réunion, souligne la considération que vous voulez bien témoigner à notre rassemblement, fort de 69 consuls honoraires et pleinement engagé à servir les communautés étrangères résidentes et à renforcer les liens internationaux de la Principauté.

Aussi, j'ose espérer que votre participation pour la deuxième année consécutive à notre assemblée générale est le présage d'une rencontre amenée à se renouveler et devenir une étape incontournable dans les relations entre l'ACHM et le gouvernement monégasque. Pour cela, je vous suis sincèrement reconnaissant.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président du Conseil National,

Monsieur le Chambellan du Prince Souverain,

Excellences,

Mesdames, Messieurs

Chers confrères et amis,

Je suis très heureux de NOUS voir réunis aujourd'hui nombreux à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. Soyez les bienvenus.

Cette AG, bien que programmée pour l'examen courant de l'activité et des résultats annuels, revêt un caractère « extraordinaire » du fait de l'inscription à son ordre du jour d'une résolution visant la modification des statuts. Cette modification des statuts, rendue nécessaire par la subvention accordée par le gouvernement princier à l'ACHM, sera plus tard dûment détaillée par notre secrétaire général avant d'être soumise à l'approbation des membres participant à cette AG.

Comme à l'accoutumée, je vous donnerai dans quelques instants lecture du *Rapport moral* sur les activités de l'ACHM pour l'exercice 2010-2011 qui vient juste de s'achever.

J'aimerais auparavant saisir l'opportunité de cette réunion pour rappeler la mission première que s'est fixée notre association : en fédérant des hommes et des femmes d'expérience, pleinement engagés dans l'action consulaire, l'ACHM œuvre en premier lieu à redynamiser la fonction consulaire à Monaco et à lui rendre ses vraies lettres de noblesse et son prestige.

Pour mener à bien cette ambitieuse mission, l'ACHM s'est imposé un large éventail d'objectifs ayant trait au statut des Consuls Honoraires et de leur regroupement, à leurs conditions de travail et aux outils à disposition, afin d'assurer un cadre favorable au bon

exercice des nombreuses responsabilités qui sont les leurs. Des responsabilités que les membres du corps consulaire mènent sur le terrain monégasque - chacun à leur manière et en ligne avec la politique étrangère du pays représenté - sous la tutelle du Département des Relations Extérieures du Gouvernement monégasque et en bonne harmonie avec les grandes orientations du décanat.

L'ACHM est aujourd'hui fière du chemin parcouru vers ses objectifs. Il aura permis à chacun des consuls de servir plus efficacement son pays, de peser favorablement sur ses relations avec la Principauté et d'aider à l'intégration de ses ressortissants. Il a en même temps contribué à promouvoir, dans le monde, la Principauté et ses nombreux atouts.

Je ne serais pas fidèle à mon rôle si je ne rappelais pas, solennellement, toute l'importance que représente, à ce stade de la vie de notre organisation, la réflexion que nous devons sans plus tarder engager afin de pérenniser notre rôle en Principauté.

En effet, l'ACHM se trouve aujourd'hui à un tournant important. L'étape franchie aura été jalonnée par un nombre important de succès : l'adhésion quasi unanime des consuls honoraires résidents, la notoriété locale et internationale de l'organisation et son rôle incontournable dans la vie active de la Principauté, sont quelques illustrations appuyant mon propos.

Et ce sont précisément ces nombreux succès qui ont amené les autorités monégasques à octroyer une subvention exceptionnelle à l'ACHM, à la nommer membre de droit du conseil stratégique pour l'attractivité et à l'inclure dans le comité organisateur du mariage princier.

Ces mêmes succès, conjugués à un travail appliqué à l'échelle internationale, ont convaincu la Fédération internationale des associations consulaires, la FICAC, à choisir Monaco parmi plusieurs prestigieuses villes candidates dont Las Vegas et Hong Kong pour son prochain congrès mondial, le W.C.C., de novembre 2012 et l'ACHM son organisatrice.

Mais malgré ces retentissantes avancées, notre plus grand succès est certainement celui À VENIR !!

Pour que l'ACHM puisse aborder, dans les meilleures prédispositions internes possibles, la phase nouvelle qui s'annonce, la direction de l'organisation consulaire a jugé crucial la mise en œuvre d'une nouvelle forme de gouvernance qui fait la place belle à toutes les compétences et qui se veut mieux adaptée aux impératifs du moment. Mais en même temps, toujours focalisée sur ses objectifs fondamentaux.

Deux axes d'action se dégagent par conséquent. C'est en remobilisant toutes les énergies et les ressources à sa disposition l'ACHM compte relever les grands défis inscrits déjà à son agenda – je pense à son implication dans le CSA en tant que membre de droit et dans le prochain Congrès mondial des consuls honoraires en tant qu'organisatrice – et elle souhaite poursuivre avec plus de vigueur et de détermination sa mission première telle que définie au début de mon intervention.

L'action des mois à venir se portant principalement sur ces 2 axes, j'ai par conséquent souhaité que notre organisation se dote d'un dispositif opérationnel adéquat afin d'accompagner les projets en cours et assurer par conséquent leur pleine réussite.

Ce nouveau dispositif devrait s'articuler autour des comités à mettre en place :

- Le Comité du CSA, afin de contribuer efficacement aux travaux des 2 commissions dont l'ACHM est membre de droit.
- Le Comité d'organisation, afin de préparer la tenue dans les meilleures conditions de conférences, séminaires ou workshops avec le gouvernement monégasque ainsi que de grandes manifestations internationales, dans les meilleures conditions.
- Le Comité d'initiatives, afin de réfléchir à de nouvelles initiatives qui permettront d'avancer plus rapidement vers les objectifs. Beaucoup d'idées ont germé récemment. nécessitant une réflexion plus approfondie. Ce comité sera le lieu pour discuter ses idées et les faire avancer.
- Et enfin le Comité de communication-Relations Publiques pour travailler sur tout ce qui touche à l'image de l'ACHM et à sa stratégie de diffusion de l'information en interne, et en externe avec les média locaux et internationaux.

Cette nouvelle gouvernance et le dispositif opérationnel à intégrer dans la structure de notre organisation peut se résumer dans l'organigramme affiché.

Je tiens à le redire au risque de me répéter : à ce stade, pour que le projet consulaire, le nôtre, puisse tenir ses promesses et s'inscrire dans la durée, il lui faut puiser - efficacement - dans ce réservoir de compétence et de bonnes volontés qu'est notre regroupement.

Nous saurons ainsi faire face aux nouveaux challenges qui se présenteront inmanquablement à notre organisation dans le cadre de son ambitieuse mission et du fait de sa croissante notoriété.

Très chers confrères et amis, laissez-moi enfin vous rappeler toute l'importance qu'accorde S.A.S. aux résidents étrangers - 70% de la population monégasque ! - et à leur immense potentiel dans la vie de la Principauté. Pour être à la hauteur de Ses attentes, il nous faudra animer, toujours plus efficacement, chacun à sa façon, nos communautés respectives et c'est précisément là que l'ACHM peut être d'un grand apport pour vous aider et soutenir dans cette délicate mais combien passionnante mission. Une mission que nous avons décidé d'entreprendre volontairement et que nous devons continuellement réinventer.

Et c'est dans ce cadre que j'aimerais rappeler ces quelques lignes dans le discours du prince souverain lors du lancement du CSA, des mots forts et encourageants qui doivent nous faire mesurer l'importance de notre mission en Principauté : **« J'ai personnellement souhaité que de nombreux résidents étrangers de la Principauté participent à ce comité, voulant ainsi encore une fois affirmer concrètement que le Prince est le garant suprême afin que ces**

étrangers qui habitent à Monaco, qui y travaillent et y investissent soient toujours préservés dans les droits qui leur sont aujourd'hui reconnus et dans leurs aspirations légitimes : ils constituent une vraie richesse pour notre pays, richesse économique mais surtout humaine. » Ndlr

Chers invités, amis Consuls Honoraires, avant de porter à votre connaissance les activités de l'ACHM des 12 derniers mois, laissez-moi vous remercier de votre présence et vous souhaiter une agréable réunion qui, je vous le rappelle, va se prolonger d'un cocktail offert amicalement par le CREM, au siège du club. Au cours de ce cocktail, S.E.M. Michel Roger fera une intervention très attendue sur l'actualité monégasque.

Pour conclure et avant de passer au rapport sur les activités, je voudrais adresser un message de remerciement à la direction de l'hôtel Fairmont qui nous reçoit ce soir et nous prête gracieusement cette belle salle pour tenir notre AG annuelle. Nous apprécions beaucoup ce geste.